

2004. 24/11

Conférence de M. Gérard Lamarche

donnée le 25 octobre 1961

à la Société St Jean-Baptiste
de Montréal.

APRES 25 ANS D'ACTIVITE EN RADIODIFFUSION

La Société Radio-Canada fête cette année son 25^e anniversaire. Comme toutes les institutions qui sont au service du public, Radio-Canada a été l'objet de critiques parfois cinglantes, comme elle a été aussi l'objet de louanges allant parfois jusqu'au dithyrambe. Repassant en l'esprit les opinions contradictoires qui ont été émises concernant notre Société de radiodiffusion, j'ai la tentation de placer mes propos sous l'égide du fabuliste et plus particulièrement peut-être de l'apologue bien connu: Le meunier, son fils et le troisième personnage que vous connaissez bien et qu'on préfère ne pas nommer. Je rendrai ainsi hommage à l'intelligente bonhomie de Jean La Fontaine et je ferai appel à son étonnante sagesse.

En me reportant à cette première fable du troisième volume du recueil de La Fontaine je fais surtout appel à l'esprit du maître de la fable, beaucoup plus qu'au texte lui-même. Il y a tant de vérités dans les 239 autres qu'elles auraient pu, tout aussi avantageusement, servir la cause.

Car, autant le dire tout net, c'est bien mon intention de défendre devant vous une cause, celle de Radio-Canada.

Il serait illusoire, mesdames et messieurs, de tenter d'oublier que la Société Radio-Canada est sujette à critique et soumise, depuis quelques années, à d'incessantes attaques de la part de gens bien intentionnés aussi bien que de personnes moins soucieuses de l'intérêt de cette Société, encore que je m'ingénie à les croire sincères.

Revenant au bonhomme Lafontaine, je réitère cette constatation que cet as de la psychologie - que les psychologues modernes me pardonnent l'anachronisme - que cet extraordinaire analyste des êtres humains n'a jamais entretenu d'illusion sur l'aptitude de l'homme à saisir et révéler la vérité concernant d'autres hommes.

Il se rendait parfaitement compte de l'incapacité pour les êtres limités que nous sommes de saisir d'un seul coup toute la vérité d'une seule réalité, et conséquemment, de l'impuissance à traduire cette vérité toute entière.

Chaque fable du bonhomme livrait un peu de la vérité de l'homme et toutes les fables réunies ne la donnaient pas encore toute entière.

Aussi, quand d'une part, je constate que des milliers de gens critiquent la Société Radio-Canada, lui imputent tous les malheurs dont leur semble souffrir la vie de l'esprit, la rendant responsable du relâchement de nos mœurs, et que d'autre part, des milliers de personnes encore entonnent les louanges de la même Société Radio-Canada, la félicitent d'avoir encouragé les lettres et les arts, affirment qu'elle a joué un rôle éminemment utile dans la participation de plus en plus grande des nôtres à la vie communautaire, quand je constate cette étrange contradiction dans les témoignages, je ne m'étonne pas.

Chacun n'appréhendant qu'une parcelle de vérité et voulant juger du tout, il y a risque que l'erreur se glisse partiellement dans la formulation d'un jugement.

Aussi, puisqu'il nous faut à nous de Radio-Canada, continuer à diriger les opérations, nous faisons comme le meunier et son fils, nous poursuivons notre route, en suivant les meilleurs indications que nous présente notre conscience.

Sachant bien que vous connaissez toute la conclusion de la fable, je souris avec vous des drôleries auxquelles pourrait donner occasion la première phrase du meunier. Je ne conserve que les trois dernières lignes:

"Mais que dorénavant on me blâme, on me loue,

"Qu'on dise quelque chose ou qu'on ne dise rien,

"J'en veux faire à ma tête. Il le fit, et fit bien.

Je tiens à souligner que les dictées de notre conscience ne sont pas arbitraires, mais tiennent compte de quatre facteurs: le mandat qui nous a été confié, les précisions qu'y ont apportées le Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion et celles qu'y pourraient apporter les membres du comité parlementaire, l'ensemble des réactions de notre auditoire et surtout l'ensemble de ses besoins.

Tout ceci étant dit, il ne s'ensuit pas que nous ne puissions ou ne dussions faire un effort pour nous rapprocher de la vérité concernant la réalité de Radio-Canada.

Nous chercherons ensemble, en toute loyauté, à cerner cette réalité et en formuler des affirmations qui soient, le moins possible éloignées de la vérité, nous souvenant que celle-ci, dans le cours de la vie quotidienne, joue à cache-cache avec nous.

Pour que notre enquête ne soit pas stérile, pour qu'elle ne nous engage pas, dès le départ, dans une voie sans issue, je tiens à préciser que ce n'est pas au terme d'une recherche métaphysique que nous rejoindrons la véritable entité de Radio-Canada. Le principe de notre existence est beaucoup plus simple, beaucoup plus immédiat. Radio-Canada doit son origine à un acte du Parlement.

En novembre 1936, le Parlement du Canada décidait de constituer la Société Radio-Canada, à qui il confiait la tâche d'établir un réseau national de radiodiffusion et de fournir aux citoyens canadiens la plus grande variété possible d'émissions de qualité, de teneur fondamentalement autochtone.

Il y aura bientôt vingt-cinq ans que ce mandat nous a été confié. A plusieurs reprises le contenu de ce mandat même que la façon dont nous en remplissions les obligations ont été examinés. Plusieurs comités parlementaires et trois commissions royales d'enquête se sont penchés sur le problème.

Faisant abstraction du Comité spécial sur la radiodiffusion qui poursuit présentement ses séances, nous pouvons affirmer que toutes les enquêtes officielles précédentes ont reconnu l'opportunité de maintenir en opération une société nationale de radiodiffusion, et ont de plus accordé à la Société Radio-Canada le témoignage d'une grande efficacité dans l'accomplissement de son mandat.

Ce n'était pas une mince tâche qui nous était confiée en 1936. Il suffit d'arrêter un moment son regard sur la carte du pays pour soupçonner l'étendue de cette tâche du seul point de vue de l'organisation matérielle d'un réseau national.

Au terme d'un quart de siècle d'opération, Radio-Canada apparaît comme un organisme puissant qui dispose de deux réseaux de télévision, de trois réseaux de radio en modulation d'amplitude, d'une chaîne en modulation de fréquence. Son réseau hertzien est considéré comme le plus long au monde.

La quantité de ces 4,000 milles d'étendue serait peu de chose si elle ne rejoignait, dans l'ordre de la qualité, l'essentiel même de ce mandat dont nous avons rappelé la nature. Nos commettants nous avaient confié le soin de réunir par la voie des ondes les diverses parties du pays. C'est ici que prend sa pleine signification la gigantesque organisation matérielle qui couvre le pays de l'Atlantique au Pacifique.

Grâce à ce réseau, Radio-Canada peut diffuser à l'échelle nationale des émissions d'importance, de radio ou de télévision, qui sont d'intérêt primordial pour tous les Canadiens. Le citoyen de Saint Jean de Terre-Neuve, de Halifax en Nouvelle-Ecosse, celui de Québec et de Montréal, celui d'Ottawa et de Toronto, tout comme celui de Winnipeg, d'Edmonton et de Vancouver, recevant le même jour un message identique d'intérêt éminemment national, participant avec tous ses concitoyens à une activité commune, sera plus conscient de faire partie intégrante de la nation.

son existence. En raison de ceci, messieurs, je n'hésite pas à dire que, notre société nationale de radiodiffusion n'existât-elle pas, il faudrait la créer.

Tout ce qui est édifié chez-nous, à l'échelle nationale, est soumis au principe de la dualité ethnique qui caractérise notre pays.

La Société Radio-Canada, s'insérant dans la vie de la nation, devait apporter aux Canadiens d'expression française et à ceux d'expression anglaise, les mêmes privilèges. S'il est un aspect de son mandat à propos duquel Radio-Canada s'est mérité un témoignage à son honneur de la part des Canadiens-français c'est bien celui du respect du fait français. Le réseau français de radio s'étend de Moncton, au Nouveau-Brunswick, à Edmonton, en Alberta: il comprend 27 stations dont 4 sont la propriété de Radio-Canada. En télévision, Moncton est également à l'extrémité d'un réseau qui s'étend jusqu'à Winnipeg et réunit déjà, après moins de dix ans d'opération, 13 stations.

A ces deux réseaux s'ajoute notre part dans l'activité de la chaîne en modulation de fréquence qui unit dans une action commune les deux têtes de réseaux, Montréal et Toronto.

Par le truchement des réseaux français de Radio-Canada, quarante stations diffusent donc à l'année longue des émissions en langue française, qui rejoignent la presque totalité des citoyens canadiens d'expression française. Et nous ne sommes pas

à un point d'arrêt. C'est un souci constant chez nos directeurs d'en arriver à fournir à tous les citoyens, le meilleur service des ondes possibles dans les limites permises par les fonds mis à notre disposition.

Le mandat qu'on nous avait confié nous commandait l'établissement d'un réseau en même temps que la diffusion d'émissions variées, de bonne qualité, et fondamentalement canadiennes de par leur contenu.

Ceux qui parmi vous sont abonnés à la Semaine à Radio-Canada, l'organe officiel publié par nos services d'Information et qui d'aventure, auraient procédé à une analyse, même sommaire, de notre programmation hebdomadaire, se seront rendu compte de l'étonnante variété de nos programmes.

Pour ne considérer que la télévision, le plus jeune, et à cause de cela peut-être, la plus populaire de nos deux voies de diffusion, le poste CBFT a offert à ses spectateurs 179 programmes par semaine d'octobre à ce jour. Une fois opérée la réduction des émissions qui sont de même nature au cours d'une seule journée, comme nos bulletins de nouvelles et de celles qui se retrouvent à la même heure d'une journée à l'autre telles que le Téléjournal, Bobino, La Boite à Surprise, Bonjour Madame, le Cinéfeuilleton, il demeure encore ce nombre étonnant de 124 programmes différents présentés chaque semaine à CBFT. L'horaire du samedi et celui du dimanche comptent à eux seuls, quelque 50 émissions différentes les unes des autres.

Il n'est à peu près pas de domaine auquel nous n'ayons touché au cours de l'année. Une simple énumération des divers services chargés de mettre sur pied tous nos programmes suffirait à manifester notre souci d'assurer cette variété exigée de nous.

La diffusion des nouvelles, les émissions éducatives et d'affaires publiques, les émissions religieuses, musicales, dramatiques, les émissions de variétés, de sports, les émissions pour la jeunesse, constituent autant de secteurs, dont le personnel est réuni sous l'autorité d'autant de directeurs immédiatement responsables de la bonne gestion de leurs services.

Grâce à cette répartition des tâches, l'élaboration des programmes se poursuit de saison en saison, retenant le matériel dont l'intérêt peut être soutenu d'une année à l'autre, renouvelant les formules, lorsque celles-ci deviennent désuètes, mettant à l'affiche de nouveaux programmes pour rajeunir les images qui vieillissent si vite au petit écran.

Si j'ai qualifié d'étonnant le chiffre qui indique la somme de nos programmes ce n'est pas tant pour exprimer le sentiment de ceux qui travaillent à réaliser ces 179 émissions télévisées. C'est bien plutôt pour traduire l'impression de ceux de l'extérieur qui s'y connaissent en la matière et qui jugent extraordinaire notre production. Pour nous, engagés dans l'effort quotidien, appliqués, chacun de notre côté à fournir l'effort en résultat duquel l'émission prendra la route de l'air, nous ne songeons pas à nous étonner. Mais en y réfléchissant bien et

repassant en l'esprit tous les éléments qui concourent à une seule réalisation, nous pourrions, nous aussi, nous étonner que les 179 émissions de la semaine soient toutes présentes, à la seconde prévue, pour leur mise en ondes.

Le réalisateur d'une demi-heure dramatique doit compter sur l'auteur, les comédiens, les maquettistes, les décorateurs, les dessinateurs, les costumiers, les éclairagistes, les machinistes; il doit s'appuyer encore sur le concours indéfectible de la script-assistante, du réalisateur technique et des autres techniciens de service, des préposés au téléciné; il doit se confier pour une bonne part dans la vigilance et l'habileté des trois caméramens à qui, sans arrêt, il donnera ses indications; il doit enfin être secondé par le régisseur qui le remplace sur le plateau, alors qu'il dirige son émission enfermé dans la cabine de contrôle.

Dans les limites chronométriques rigides que nous imposent les exigences du réseau il faut que tout ce monde évolue sans heurt ni erreur, sous les yeux de centaines de milliers de spectateurs, qui, bien installés dans leurs fauteuils, exigent de plus en plus parce qu'ils comprennent de mieux en mieux.

Oui, il y a vraiment raison de s'étonner qu'il n'y ait pas plus souvent d'échecs au sein d'une telle complexité.

Tout en ménageant une grande diversité dans la quantité Radio-Canada devait aussi présenter à son public une production de haute qualité.

Je pourrais me contenter de rappeler les nombreux témoignages de techniciens, de metteurs en scène, d'artistes étrangers, qui ont reconnu la qualité incontestable de notre production. Je préfère analyser avec vous le sens de cette obligation. Nous nous sommes mis en garde, dès le début de cet entretien, contre la tendance à chercher en des principes abstraits le sens de la réalité de Radio-Canada. Restons dans la voie que nous nous sommes tracée et ne cherchons pas dans notre production une qualité absolue.

La qualité de nos émissions est relative. Celles-ci sont conçues en fonction des auditeurs-spectateurs qui, par leurs préoccupations, leur formation et leur fantaisie, constituent plusieurs publics. Nous avons donc à composer avec ceux-ci et à nous préoccuper de les satisfaire tous au cours d'une semaine, voire d'une même soirée.

Le sujet d'une émission religieuse demande à être traité autrement que celui d'une émission fantaisiste, classée parmi les programmes de variétés. La qualité d'une interview avec un personnage de premier plan, sera différente de celle, menée sans apprêt, avec un citoyen ordinaire rencontré au cours d'une enquête populaire.

La qualité d'un grand spectacle, dont la préparation demande parfois plusieurs mois de travail ardu, est jugée à une aune différente de celle qui régit le téléroman, dont la réalisation s'accomplit en une semaine.

C'est ainsi que nous avons eu la série Premier Plan, la série Conférences, dont la qualité était assurée par le choix, de l'invité et de l'interviewer. Nous avons eu les Grands Spectacles et Concerts du jeudi soir, où la qualité tenait au choix de l'oeuvre, des interprètes, des musiciens, à la composition des décors. Je crois bien que l'on ne conteste pas la valeur de réalisations comme celles de Jeanne au Bûcher, Manon, les Trois Valses, la Bohème, l'Enfant et les Sortilèges, Orphée, les Frères Karamazov, l'Oncle Vania, la Volupté de l'Honneur, l'Echange.

Si le calibre de telles réalisations devait servir de barème pour l'évaluation de toutes les autres, nous serions bien en peine de soutenir notre prétention à une production de qualité. Notre public serait surtout bien marri et nous délaisserait, cherchant ailleurs une satisfaction à son besoin de divertissement.

Variété et qualité demeurent inséparables et toutes deux éclairent les délibérations des directeurs des programmes, lorsqu'ils travaillent à constituer l'horaire d'une saison future.

De Pique-Atout et le P'tit Café, en passant par Music Hall; de Bobino et Maman Fonfon, en passant par la Boîte à Surprise; de Carrefour et Tribune Libre, en passant par les Idées en marche; du téléroman et du Théâtre du Dimanche; tu Téléjournal et des Nouvelles sportives en passant par les Reportages, il y a toute une gamme d'émissions dont un certain nombre atteignent au niveau des grands spectacles.

Chacun a la qualité qui lui est due et elle est destinée à satisfaire à une partie des exigences de notre public.

Pour ce qui concerne l'obligation de conserver à nos émissions un caractère fondamentalement canadien, nous nous sentons bien à l'aise. Notre production de télévision y satisfait d'emblée. Loin de nous limiter au minimum déterminé par le Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion, nous avons cherché, selon l'esprit qui avait présidé à la fondation de la Société, à utiliser le plus possible des éléments canadiens pour notre production.

Précisons tout de suite, qu'il importe de ne pas faire de notre télévision une galerie fermée, où les nôtres ne trouveraient que le reflet d'eux-mêmes, en des glaces que n'éclairerait aucune lumière de l'extérieur. Nous rendrions alors un très mauvais service à notre population. Nous alimentons les nôtres avec des produits de chez nous mais il nous arrive de varier le menu en important du dehors de précieux éléments destinés à l'enrichir. Mais ces collaborateurs occasionnels venant d'outremer ou d'au-delà de nos frontières plus immédiates n'entament pas le caractère fondamentalement canadien de notre production.

Nos téléromans, séries d'émissions uniques en leur genre, sont essentiellement de chez nous, par le texte aussi bien que par l'interprétation. Nos émissions de variété, même si elles donnent à nos spectateurs l'opportunité de voir et entendre des vedettes internationales, sont avant tout constituées d'éléments canadiens-français.

Nos émissions religieuses, nos émissions éducatives et d'affaires publiques et nos Reportages reflètent nos préoccupations et font appels aux gens de chez nous, pour la très grande majorité, La Bonne Nouvelle, les uns les autres, Tribune libre, les Apprentis, C'est la Vie, les Idées en marche, Carrefour, les Affaires de l'Etat, sont autant d'émissions où sont exposés ou discutés les conditions de notre existence et les problèmes qui y ressortissent.

Nos émissions pour la jeunesse qui sont réalisées dans leur presque totalité en direct, sont un modèle du genre, vis-à-vis des quelles les visiteurs et témoins de l'extérieur ne nous cachent pas leur admiration.

Je tiens à le souligner avec d'autant plus de vigueur qu'il se trouve des gens qui nous accusent de ne pas apporter suffisamment d'attention à l'enfant dans l'élaboration de notre horaire. Si l'adulte décide de garder près de lui, en soirée, l'enfant à qui les émissions de cette période du jour ne sont pas destinées, Radio-Canada n'y peut rien. Nous ne pouvons imposer dans les foyers une discipline qui dépend uniquement des parents, et nous souhaitons que ceux-ci prennent la peine de considérer notre programmation et établissent une réglementation qui s'accorde avec le soin que nous prenons nous-mêmes de la psychologie de l'enfant.

Sous chacun des aspects de la triple obligation qui nous incombe; variété, qualité et caractère canadien du contenu, les émissions pour la jeunesse se comparent très avantageusement à tout

ce qui se fait ailleurs. Il n'est pas hors de propos de rappeler l'expérience tentée l'été dernier sous l'égide des Services d'émissions pour la jeunesse. Une équipe volante a réalisé chaque semaine, dans douze villes successives, deux émissions qui comptent parmi les mieux réussies; Caravane et Dans tous les Cantons.

Le projet a trouvé si bon accueil auprès du public et dans les cités où nos équipes ont réalisé ces émissions, que nous en renouvelons cette année l'entreprise. Nous y ajoutons même une troisième émission qui s'intitulera Kermesse. C'est on ne peut plus de la télévision canadienne, avec participation du public pour lequel nous travaillons.

Disons en passant que cette série est l'une des rares qui ne nous ait attiré à peu près que des éloges, alors que, pourtant, elle s'est réalisée dans des conditions techniques particulièrement délicates.

Notre souci de permettre à nos auditeurs de participer comme il se doit à ce moyen de communication par excellence que constitue notre télévision, n'est pas toujours récompensé de même sorte.

Un groupe de nos concitoyens reproche en effet vertement à Radio-Canada de permettre à des idées neuves de se faire jour. On nous blâme d'accorder du temps à des personnes dont la pensée chemine par des voies qui sont manifestement différentes de celles où nos gens avaient coutume d'évoluer jusqu'à présent.

Je n'entreprendrai pas le procès de ceux qui font le nôtre. Il y aurait trop à dire. Je me contenterai de vous citer à la défense de notre politique le texte des règlements édictés par le Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion, précisant les données générales du mandat qui est notre raison d'agir.

"(1) Les ondes appartiennent au public qui a droit d'entendre les principales opinions sur toutes les questions d'importance. (2) La liberté de parole et la liberté de discussion comptent parmi les principales sauvegardes des institutions libres."

Conformément à cette directive, Radio-Canada doit donner accès à ses studios à toute personne suffisamment représentative d'un groupe qui a quelque chose de sensé à exposer sur l'un des aspects de notre vie sociale, économique, intellectuelle ou religieuse. Nous nous abstenons d'en agir ainsi dans les seuls cas où il nous apparaît que la matière proposée est d'ordre nettement immoral ou subversif, ou dans les cas où il nous semble manifeste que des discussions risqueraient de s'engager dans un climat orageux.

En aucun cas Radio-Canada prend-elle fait et cause en faveur des théoriciens ou des spécialistes qui viennent présenter leur cause au public. Elle leur prête le service des ondes, sans plus.

Que la direction se trompe de temps à autre sur la valeur du personnage, sur la portée de ses dires, c'est possible. Il serait cependant d'une étroitesse d'esprit déconcertante de juger l'oeuvre

entière que nous accomplissons, en fonction de quelques erreurs qu'il nous adviendrait de commettre. Tout au cours de l'année, nous invitons à nos émissions un nombre imposant de personnes venant de tous les secteurs de notre société; gens de profession et gens de métier, laïques et ecclésiastiques, hommes et femmes attachés à la tradition ou tendus vers l'avenir. Nous avons donné libre parole aux représentants de toutes les disciplines; artistique, philosophique, scientifique, théologique. Le sport et tous les autres divertissements ont eu leur part sur nos ondes.

Tout le champ de l'activité humaine a été couvert, parcouru en tous sens, avec un souci constant de renouvellement dans la recherche et de perfectionnement dans la réalisation. Que nous n'atteignons pas toujours à la perfection désirée tient du fait que nous sommes des hommes et non des dieux.

C'était à des hommes que l'on avait confié un mandat et je crois vous avoir montré que Radio-Canada n'a pas failli à son obligation.

Pour ce qui concerne les réseaux français, nous pouvons affirmer que c'est à l'honneur de la Société Radio-Canada et des Canadiens d'expression française d'avoir ici à Montréal un centre de télévision dont la production en direct dépasse largement celle de notre pays d'origine, d'une population dix fois plus forte, et se classe même dans les toutes premières places occupées par les centres de télévision du monde entier.